

Point N° 3 - ECHANGES SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION :

Compte tenu du préambule formulé par le président relatif à la "tourmente" , la proposition formulée par TULLE ne sera pas examinée.

Alain MAURY déclare revendiquer l'autonomie de l'association dont il est le président . S'ensuivent des échanges et des déclarations afin de clarifier les positions respectives de chaque entité .

Ces échanges nous amènent aux décisions suivantes :

- les tirages des commandes seront désormais réalisés au sein de chaque association .De fait une imprimante identique à celle achetée par USSEL complétera l'équipement de TULLE (prise en charge financière de CORREZE).
- L'UNION est maintenue et l'exercice en cours ira à son terme.
- Chaque association a désormais une totale autonomie d'action impliquant la mise en œuvre de sa politique, d'une gestion matérielle et financière indépendante, d'actions individuelles libérées de l'agrément de l'UNION.
- Pour l'heure il apparaît qu'une révision des statuts n'est pas nécessaire et l' "IDENTITE CORREZIENNE" reste valide .
- La mise en œuvre d'action communes départementales fera l'objet d'un projet assorti d'un cahier des charges précisant les rôles , les responsabilités et les financements de chaque participant.

En conséquence : - effet des mesures à la fin de l'exercice 2006 sans pour autant brider les initiatives en cours

- chaque association conserve les recettes collectées par ses soins
- le principe de l'échange des fichiers en réciprocité sera réalisé deux fois par an
- le BULLETIN demeure une publication commune dont Chantal SOBIENAK assure la mise en œuvre comme par le passé. Cependant la facturation sera réalisée séparément au nombre d'exemplaires commandés par chaque entité.
- une rencontre tripartite est prévue rapidement afin de préciser l'avenir de GENEACTE et de GENEABANK
- Règle déontologique : respect mutuel .

Décision approuvée , 1 voix contre , 2 abstentions.

Point N° 4 - CALENDRIER :

- ASSEMBLEE GENERALE de fin d'exercice prévue le 3 février 2007
- Prochain conseil d'administration samedi 2 décembre 2006 à TULLE

Point N° 5 - ADRESSE COURRIEL distincte pour CORREZE GENEALOGIE

Compte tenu du contexte ce point est ajourné et remis à plus tard, en fonction de l'évolution de la Fédération.

Point N° 6- Réunion annuelle du SWIC :

La prochaine réunion du SWIC aura lieu le samedi 18 novembre 2006. J. DUSART et C. JAILLARD-VICART représenteront CORREZE GENEALOGIE(le principe du remboursement des frais est adopté)

RECOMMANDATIONS :

La PROCHAINE REUNION étant fixée au 2 décembre 2006 , les points d'ordre du jour souhaités devront être remis pour le 20 NOVEMBRE 2005 au président Alain SENTIER qui, en harmonie avec les présidents d'associations, rédigera l'ordre du jour retenu, les invitations pouvant ainsi être postées le 22 novembre au plus tard.

La séance est levée à 18 heures .

Le secrétaire Maurice FAURE

Le président Alain SENTIER